

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DU PLANAY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SESSION ORDINAIRE – SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
100, rue Saint-Grat – Chef-lieu- 73350 PLANAY
LE MERCREDI 23 JUN 2021 A 19 H 00
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaient présents : 11 (votants 11)

<i>BENOIT Jean-René</i>	X	<i>BLANC Bernard</i>	X	<i>COLLETTE Fabrice</i>	X	<i>VALESCH Michaël</i>	X
<i>ARTICO Lucas</i>	X	<i>BLANC Rudy</i>	X	<i>COULOMBEL</i>	X	<i>FARINHA DE SOUSA David</i>	X
<i>GROMIER Caroline</i>	X	<i>JACQUET Julie</i>	X	<i>LEROY Lydie</i>	X		

Secrétaire de séance : Bernard BLANC

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après que M Rudy BLANC et M. Lucas ARTICO aient fait savoir que pour le vote de la subvention à AMADEA, ils n'ont pas voté contre mais ce sont abstenus, **APPROUVE** à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 31 mars 2021.

M. Le Maire demande à ce que chacun s'exprime **clairement** lors des votes pour éviter toutes confusions.

PREND ACTE des délibérations prises par délégation du Conseil Municipal.

APPROUVE à la majorité (2 abstentions : Lucas ARTICO, David FARINHA DE SOUSA), les offres d'emprunts avec le Crédit Agricole sur les budgets.

BUDGET	MONTANT EMPRUNTE	TAUX	DUREE
EAU	250 000.00 €	0.97 %	20 ans
COMMUNE	200 000.00 €	0.97 %	20 ans

APPROUVE à l'unanimité le marché de reprise des réseaux secs et humides de la rue du 19 mars 1962 et de la ruelle des Bleuets comme suit :

Lot	Entreprise	Montant € HT
1 – Génie civil et pose de réseaux	ETRAL	263 270.30
2 – Travaux de câblage et pose de candélabres	BOUYGUES ES	26 327.47
3 – Travaux de voirie	COLAS	31 806.00

APPROUVE à l'unanimité, l'échange de la parcelle communale A 413 d'une superficie de 254 m² sollicité par M. GROMIER Pierre contre ses parcelles A 1219, B 1324, B 1327, B 1347 d'une superficie totale de 1 171 m². Les parcelles échangées situées en bordure de voirie pourraient permettre d'éventuels élargissements. Les frais notariés sont à la charge du demandeur.

APPROUVE à l'unanimité l'achat de la parcelle C 233 à M. LATOUR Noël au prix 800 €. Cette parcelle est identifiée au PLU en emplacement réservé pour décharge à neige.

EMET à la majorité un avis défavorable à la proposition de mise en vente des logements Halpades dans le cadre de la convention d'utilité sociale (CUS) considérant d'une part que la vocation initiale de ce parc immobilier est la location, et d'autre part, ne pas être suffisamment avisé de l'impact de ce projet pour la commune

APPROUVE, à l'unanimité, les rapports sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement (RPQS) 2020.

Après avoir pris connaissance des termes de la convention de transport scolaire, pour la ligne 4 – Villard-Bozel, **S'INTERROGE** quant au réel kilométrage de cette dernière, et **SOUHAITE** qu'une rencontre avec les services en charge du transport scolaire de la Communauté de Communes soit organisée. Dans cette attente et pour ne pas pénaliser, les élèves concernés, **APPROUVE** à la majorité (3 absentions : Mickaël VALESCH, Caroline GROMIER, Julie JACQUET) la convention à intervenir sur trois ans à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

ENTEND le projet d'installation de bibliothèques de rues soumis par Mme Lydie LEROY. Mme Julie JACQUET suggère d'étendre le projet aux boîtes à dons. Une réflexion va donc être menée pour déterminer les lieux potentiels d'installation et les référents en charge des projets.

Par ailleurs, Mme Lydie LEROY suggère d'ouvrir au public la chapelle Ste Marguerite. Après débat, il est convenu que la chapelle sera ouverte les week-ends de la saison estivale de 14 h à 16 h. Mme Lydie LEROY sera en charge de cette affaire. Elle est chargée de trouver un second référent pour palier ses absences potentielles.

La séance est levée à 19 h 48

Fait à Planay, le 24 juin 2021

Le Maire,
Jean-René BENOÎT

